



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	L'an deux mil vingt-six, le 12 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain MARTINEAU, Maire
--	---

Présents : Mme Stéphanie DICHE, Mme Angélique ERNAULT, Mme Aurélie FANTINO, M. Rainier GOURMAUD, Mme Marie JUMEAU, M. Jérôme JUSSIAME, M. Romain MARTINEAU, Mme Orlane MILLIOT, M. Jean-Noël PAPUCHON, Mme Maryse RENAUD, M. Sébastien ROUIL, M. Éric SOULAT, Mme Séverine TRICHARD

Procurations : Mme Elisabeth AZEVEDO a donné son pouvoir à Mme Marie JUMEAU, M. Quentin THOMAS a donné son pouvoir à Mme Aurélie FANTINO

Secrétaire de séance : M. Sébastien ROUIL

Le quorum étant atteint M. le Maire ouvre la séance à 19h02

Ordre du jour de la séance :

34-2026	Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
35-2026	Désignation des représentant au SIMER

Monsieur le Maire rappelle les différents points étudiés et les délibérations lors de la séance du 28 avril 2026.

Le compte rendu de la séance du 28 avril 2026 est accepté à l'unanimité

34-2026 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- du Maire (ou d'un adjoint délégué), président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires supplémentaires.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou de nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24 personnes. Le directeur régional des finances publiques désignera ensuite les 12 membres de la CCID.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Le Conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directes (CCID) ci-après :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| - M. Romain MARTINEAU (Maire) | |
| - Mme Elizabeth AZEVEDO | - Mme Pascale PAILLOT |
| - Mme Angélique ERNAULT | - M. Romain VERDUN |
| - Mme Aurélie FANTINO | - M. Pascal CLOCHARD |
| - M. Rainier GOURMAUD | - Mme Lauriane BAUDET |
| - Mme Marie JUMEAU | - M. Nicolas BRIAND |
| - M. Jérôme JUSSIAME | - M. Romain GOURMAUD |
| - Mme Orlane MILLIOT | - M. Benoît NEVEU |
| - M. Jean-Noël PAPUCHON | - M. Sabrina COMMUN |
| - Mme Maryse RENAUD | - M. Thomas MESTAIS |
| - M. Sébastien ROUIL | - M. Romain DOUILLET |
| - M. Éric SOULAT | - Mme Laetitia FLECHARD |
| - M. Quentin THOMAS | - Mme Valérie AUJOULAT |

35-2026 : Désignation des représentants au Comité syndical Collège travaux publics

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté N°2016-D2/B1-054 en date du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural (SIMER) et en particulier son article 5.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Commune est membre du SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural) et que, conformément aux dispositions statutaires du Syndicat et à la suite du renouvellement général des Conseils municipaux, la Commune doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant appelé(s) à le représenter au sein du comité syndical collège « travaux publics ».

Considérant que l'élection de ces derniers est ensuite soumise au vote du Conseil municipal.

Sont ainsi nommés délégués au sein du comité syndical collège « travaux publics » du SIMER :

En qualité de délégué(s) titulaire(s)	En qualité de délégué(s) suppléant(s)
M. Rainier GOURMAUD	M. Jean- Noël PAPUCHON



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

- Questions diverses

Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales :

Majorité :

Titulaires : M. Jean-Noël PAPUCHON, Mme Elisabeth AZEVEDO, Mme Maryse RENAULT
Suppléante : Mme Séverine TRICHARD

2ème liste :

Titulaire : M. Éric SOULAT
Suppléante : Mme Stéphanie DICHE

3ème liste :

Titulaire : Mme Orlane MILLOT

- Tour de table

Monsieur le Maire

- lit un mail de Mme Françoise GLAIN, de l'association Histoire et Patrimoine d'Archigny (HPA) qui propose à l'ensemble des élus et agents communaux des visites pour découvrir l'histoire de la commune. Tous les élus sont intéressés, il faudrait demander plusieurs dates sauf en juillet.
- informe que le prochain conseil municipal doit être avancé au vendredi 5 juin 19h.

Madame ERNAULT

- La commémoration du 8 mai s'est bien déroulée, les habitants ont appréciés le vin d'honneur en extérieur.
- La fête de la musique aura lieu le 20 juin. Une commission animation aura lieu vendredi 15 mai à 17h30 avec les musiciens qui y participeront.

Monsieur JUSSIAME

- fait un point fait sur la boulangerie. Les clés ont été récupérées le 30 avril, l'état des lieux a eu lieu le même jour. Il a été constaté que les locaux sont rendus insalubres. Il faut souligner que l'état des lieux d'entrée n'a pas été réalisé. M. FIEVET va récupérer son matériel.
- la situation du restaurant va être évoqué en commission bâtiment mardi 19 mai.

Monsieur GOURMAUD

- L'entretien des routes (accotements) est en cours.
- La croix à la Croix Chardon est prête à être posée.
- Les bennes à verres qui se trouvaient sur le parking de l'école élémentaires ont été déplacées sur le parking du stade.

Madame FANTINO

- Des fleurs ont été plantées par des habitants et animé par Thomas QUENTIN.

Monsieur PAPUCHON

- Le comité des fêtes organise une rando tracteurs le 30 mai prochain. Tout le monde est convié à boire un café à partir de 8h à la salle des fêtes, le départ est prévu à 9h.

Monsieur ROUIL

- La benne à vêtements est pleine. M. GOURMAUD va appeler la société.



Mairie d'Archigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

Madame MILLIOT

- demande si le chalet au plan d'eau va rouvrir. M. le Maire répond qu'une personne était intéressée, mais elle n'a pas donné suite. Si quelqu'un souhaite l'exploiter, c'est possible, mais il n'y aura pas de travaux cette année donc il est à prendre en l'état.
- vendredi soir 2 personnes rôdaient sur la place, habillés tout en noir et avec des lampes torches. Ils avaient un comportement suspect.

Monsieur SOULAT

- Il y a encore eu un accident à La Chaussée.

Madame DICHE

- demande si la commune pourrait vendre des chemins à La Vallée.
- M. DESTREMAUX souhaiterait acheter une partie du terrain derrière le restaurant. M. le Maire répond que ce n'est pas envisageable pour l'instant.
- L'association Paroles de chat est venue chercher le chat évoqué au précédent Conseil Municipal. Il a été soigné puis ramené.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h11

Fait à Archigny,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Romain MARTINEAU**



**Le secrétaire de séance,
Sébastien ROUIL**